



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira en mairie, salle du Conseil Municipal,
Le lundi 16 décembre 2024
à 20 heures 30

Affiché, le 11 décembre 2024

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 28 novembre 2024

FINANCES

- Présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS) de la société publique locale (SPL) O des Aravis
- Approbation des redevances 2025 : de consommation d'eau potable, pour la performance des réseaux d'eau potable et pour la performance des réseaux d'assainissement collectif
- Approbation du bordereau des tarifs des prestations de la société publique locale (SPL) O des Aravis pour 2025
- Vote des tarifs de l'eau potable pour 2025
- Vote du tarif forfaitaire d'utilisation de la borne de vidange et de distribution d'eau potable pour les camping-cars

ADMINISTRATION GENERALE

- Convention de mise à disposition du responsable des systèmes d'information à la SAEM Le Grand-Bornand Tourisme
- Convention de mise à disposition du responsable des systèmes d'information à la SAEM Les Remontées Mécaniques du Grand-Bornand
- Convention de refacturation au Comité d'organisation du Biathlon des frais et dépenses engagées par la Commune dans le cadre de l'organisation de la Coupe du Monde de Biathlon
- Approbation de l'avenant n° 4 à la convention de mise à disposition des locaux du Chinaillon au Service Départemental d'Incendie et de secours (SDIS74)

URBANISME / FONCIER

- Attribution de subventions allouées pour la protection de l'habitat traditionnel – Constructions anciennes
- Attribution de subventions allouées pour la protection de l'habitat traditionnel – Constructions neuves

MARCHES PUBLICS

- Construction d'un bâtiment de services, d'une passerelle de liaison et aménagement de la place publique et de ses abords – Lancement du concours de maîtrise d'œuvre

RESSOURCES HUMAINES

- Création d'un emploi permanent de responsable des affaires générales et du logement